



Endettement sans poursuite ni aucun retard

Par Visiteur

Bonjour, je souhaite savoir comment faire, je suis très endettée 50000? ! pour l'instant je n'ai aucune poursuite ni aucun retard mais j'arrive à saturation le mois prochain je ne pourrais plus honorer mes prelevement dois je prevenir mon banquier, et voir aupres de mes creancier s'il serait possible de reduire mes mensualités? .En vous remerciant.

Par Visiteur

Bonjour.

La meilleurs chose à faire est effectivement de prévenir le banquier ainsi que l'ensemble des créanciers.

Vous pouvez essayer de négocier une rééchelonnement de la dette, une réduction des intérêts. Les créanciers préféreront négocier et être sûr d'être payés plutot que de rien faire et de ne jamais être payé.

Vous pouvez également saisir la commission de surendettement. C'est sans doute la meilleure solution dans votre cas. La commission exerce une grande influence sur les créancier et les incite à vous accorder des délais, des ristournes..

Pour saisir la commission de surendettement, vous devez vous adresser au secrétariat du siège de la Banque de France dont dépend votre commune, pour retirer une déclaration permettant de constituer un dossier.

Bien cordialement.